

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022
3e rencontre régulière
le 25 janvier 2023 à 18 h 30
Microsoft TEAMS

«Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt
de l'élève»
(Loi 180, art. 64)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

	Sujets	Rôle	Présenté par	Document
1.	Ouverture de la réunion		Direction	
2.	Vérification des présences et du quorum		Direction	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	Président	X
4.	Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2022	Approbation	Président	X
5.	Suivis au budget - Suivis fonds à destination spéciale - Demandes au fonds 8	Adoption	Direction	
6.	Grille-matières 2023-2024	Approbation	Direction	
7.	Critères d'inscriptions des élèves au CSSDA	Information	Direction	X
8.	Horaire de l'école 23-24		Direction	
9.	Calendrier scolaire 23-24	Approuver		
10.	Règles de conduite-Code de vie 2023-2024	Information	Direction	
11.	Information de la direction	Information		
12.	Mot du représentant au comité de parents		Représentant du comité de parents	

13.	Information du président		Président	
14.	Information des enseignants		Enseignants	
15.	Information du S.D.G.		Technicienne du service de garde	
16.	Information personnel de soutien		Représentante	
17.	Varia			
18.	Levée de l'assemblée		Président	

X= document envoyé par courriel aux membres